

Justificatif généré le 30/11/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 30/11/2023  
Département : (77) Seine-et-Marne  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/710752](http://www.actu-juridique.fr/a/710752)  
N° d'annonce : 710752

## CERES GASTRONOMIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €

**Siège social** : 2 rue de la Noue Guimante PARC ACTICLUB - LOT n°5 ZI de la Courtilière  
77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES

895 302 065 R.C.S. Meaux

A été dissoute par déclaration du 30/06/2023 de la Sté HERMES GASTRONOMIE, actionnaire unique, S.A.S au capital de 30.000 €, 2 rue de la Noue Guimante - PARC ACTICLUB - LOT n°5 - ZI de la Courtilière - 77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES - RCS MEAUX 519.720.676.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de MEAUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la CERES GASTRONOMIE peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis, devant le tribunal de commerce de MEAUX.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : #a3XaU00P**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3XaU00P>

